



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche,

Ensemble et République & Socialisme

MOTION DE RENVOI

N° 000002 -

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 26 & 27 janvier 2017**

Rapport n° CR 2017-32

**Déménagement du siège de la région Île-de-France à Saint-Ouen
(Seine-Saint-Denis) - habilitation de la présidente à négocier la sortie des
baux commerciaux des sites actuellement en location**

Motion de renvoi en commission

Le rapport CR 2017-32 est renvoyé en commission

Exposé des motifs :

Ce rapport n'a pas été adressé aux conseillers régionaux dans les délais fixés par le règlement intérieur.

Une telle pratique, qui ignore délibérément les dispositions du règlement intérieur de l'assemblée régionale, et qui interdit aux élus régionaux d'examiner les rapports dans des délais raisonnables eu égard à l'importance des délibérations en jeu, tend aujourd'hui à devenir la norme.

Il n'est pas acceptable que l'exécutif régional, en invoquant « l'urgence » de manière récurrente et injustifiée, foule ainsi systématiquement aux pieds les règles du fonctionnement démocratique de notre institution.

Céline MALAISE